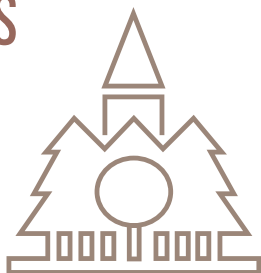


100
CONSTRUCTIONS
PUBLIQUES
EN BOIS
LOCAL

Projet résineux



Communes forestières



© Pierre COOK



LOCALISATION



DONNÉES GÉNÉRALES



RÉALISATION

Ville Villard-de-Lans
Nbre d'hab. 4289
Département 38 – Isère
Région Rhône-Alpes
Territoire CC du Massif du Vercors
PNR Vercors

Ingénierie spécifique « bois local »
Optimisation de la matière première
Garantie circuit court



Typologie Construction Maison de l'Intercommunalité du Massif du Vercors
Consommation énergétique 53.66 kWhEP/m²SHON/an (bâtiment passif)
Année de construction 2011-2012
Mise en service 2012
SHON 1644 m²
Coût de la construction 2445 k€ HT
Coût du lot bois 496 k€ HT
Volume de sciages 125 m³
Essence(s) utilisée(s) Sapin, Epicéa, Douglas

Maître d'ouvrage Communauté de Communes du Massif du Vercors

Architecte Composite Architectes 47 avenue Alsace-Lorraine
38 000 GRENOBLE / Tél. : 04 76 86 29 51
Mail : contact@compositearchitectes.com

Bureau d'études bois Bois Conseil La Dent du Loup
38 360 SASSENAGE / Tél. : 04 76 26 49 14
Mail : boisconseil@wanadoo.fr

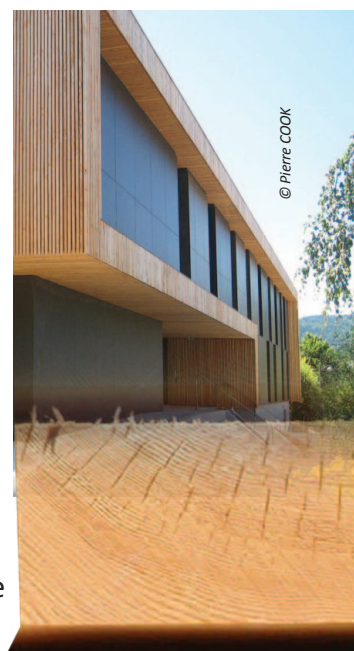
Scieur Scierie Mocelin Les Contamines
38160 SAINT VERAND / Tél. : 04 76 38 14 59
Mail : scierie-mocelin-sofoda@wanadoo.fr

Scierie Eymard 497 Route de Valence
38113 VEUREY VOROIZE / Tél. : 04 76 53 80 55
Mail : contact@scierie-eynard.com

Lamelliste Colladello Allée du Vivarais
26057 BOURG-DE-PEAGE / Tél. : 04 75 72 54 55
Mail : colladello.structures@wanadoo.fr

Constructeur bois CMI Jannon 206 Rue de la Minoterie
38470 ST GERVAIS / Tél. : 04 76 64 78 06
Mail : cmi.jannon@wanadoo.fr

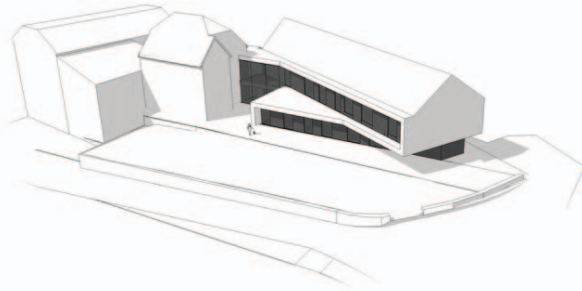
Appui à la certification Association Bois des Alpes 256 rue de la République
73000 CHAMBERY / Tél. : 04 79 96 14 67
Mail : info@boisdesalpes.net



© Pierre COOK

La **Communauté de Communes du Vercors** a souhaité inscrire la construction de la maison de l'intercommunalité dans une démarche de développement durable alliant réhabilitation d'une maison témoin du patrimoine de Villard de Lans (Maison Terrel) et construction neuve.

Le positionnement Nord/Sud sur la limite Nord du terrain permet de libérer au maximum un espace de jardin au Sud et de préserver la perception de cette Maison. Le bâtiment a une écriture contemporaine, bien ancrée dans son territoire. Le projet est compact afin d'atteindre ses objectifs de performance énergétique. Il articule les deux directions et les réunit dans un jeu d'empilement de volumes. Le RDC est composé d'une structure porteuse en béton, poteaux et quelques voiles de contreventement, qui portent la dalle haute en béton armé. L'étage de la construction neuve est entièrement en ossature bois. L'escalier, la cage d'ascenseur et les refends béton reprennent une bonne partie du contreventement. D'un point de vue de la qualité environnementale, le maître d'ouvrage a choisi d'utiliser du bois local certifié « Bois des Alpes » pour la structure et de la ouate de cellulose et de la laine de bois comme isolants.



© Composite Architectes

La valorisation du bois local dans la construction est un des axes de la Charte forestière de territoire du Massif du Vercors.

Ce projet a été l'occasion pour la Communauté de Communes d'utiliser du bois issu du plateau du Vercors et transformé à proximité. Appartenant au massif alpin, la **Communauté de communes s'est engagée dans la démarche Bois des Alpes** afin d'obtenir un bois certifié. Ainsi le maître d'ouvrage a exigé pour le lot bois que le bâtiment soit construit en matériau répondant à une démarche garantissant la qualité du produit et un service exemplaire en termes de développement durable type certification bois des Alpes ou équivalent.

Ainsi le charpentier Jannon (35 km du chantier) a été sélectionné s'est approvisionné auprès de scieurs et lamellistes qui se sont engagés dans la démarche Bois des Alpes, assurant ainsi la traçabilité du produit depuis la récolte jusqu'à la mise en œuvre finale.

L'affichage de la volonté de mise en œuvre de bois local dès la programmation a permis de mettre en place des éléments innovants répondant totalement à la volonté du maître d'ouvrage. Ainsi, la conception du bâtiment s'est adaptée à la ressource locale avec entre autres la mise en place de toiture innovante en bois des Alpes.

Communauté de communes du massif du Vercors

Maison de l'intercommunalité
19 Chemin de la Croix Margot
38250 Villard-de-Lans
Tél : 04 76 95 08 96
cc-massifduvercors@vercors.org

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Rhône-Alpes



Communes forestières de Rhône-Alpes

T +33 (0)4 79 60 49 05
rhonealpes@communesforestieres.org
Communes forestières de l'Isère
T +33 (0)4 76 17 22 65
isere@communesforestieres.org

Fédération Nationale des communes forestières

T +33 (0)1 45 67 47 98 - T +33 (0)4 79 33 49 52
13, rue du Général Bertrand 75007 PARIS - France

www.fncofor.fr



Certification Bois des Alpes



« Le réseau de bâtiments-pilotes en bois des Alpes réunit l'ensemble des premiers bâtiments réalisés avec du bois certifié Bois des Alpes afin de capitaliser leurs expériences et les valoriser. Le but est d'apporter une boîte à outils, à destination des maîtres d'ouvrage et des maîtres d'œuvre, pour la construction en bois des Alpes avec un enjeu fort de dynamisation de la place du bois alpin dans les constructions.

La certification Bois des Alpes est une certification de produit et de service qui garantit

- l'origine du bois assurée à 100% par un système de traçabilité ;
- une gestion durable de la forêt de provenance des produits (gestion de type PEFC ou équivalent) ;
- l'amélioration de l'empreinte carbone ;
- la caractérisation du bois et conformité aux normes en vigueur notamment en terme de séchage répondant au DTU, de marquage CE, de caractérisation structurelle ;
- Produits commercialisés / élaborés par un regroupement d'acteurs fonctionnant « en grappe ».

www.boisdesalpes.net



© Pierre COOK